

L'école commune ... à propos d'un récent rapport de Terra Nova

Paul DEVIN,
secrétaire général du SNPI-FSU

Dans son projet d'école commune, Terra Nova ne prévoit rien de moins que la fusion des corps de professeurs des écoles et des professeurs certifiés, la gestion des écoles et des collèges par la même collectivité territoriale et la possibilité d'adaptation locale des programmes, ...

La logique des propositions de Terra Nova tient en bonne partie sur un constat : la rupture entre le CM2 et la 6ème constitue un facteur majeur de l'échec scolaire. Qu'il faille améliorer la liaison entre élémentaire et collège, nul doute... Pour autant, le constat d'une insuffisante liaison fournit-il un modèle explicatif suffisant de l'inégalité de réussite des élèves?

Rupture dans la logique d'élaboration des contenus?

La première caractéristique du discours de Terra Nova est de forcer le trait pour chercher à mieux convaincre. Ainsi lit-on que la rupture se fonde tout d'abord sur des lo-

giques différentes d'élaboration des contenus d'enseignement. A l'école élémentaire, ces contenus se fonderaient sur les capacités des enfants alors qu'au collège, ils découleraient d'exigences disciplinaires. La rupture est pourtant loin de se présenter d'évidence dans ces termes. L'enseignement de la grammaire au cycle III, par exemple, est-il à l'abri de toute inadaptation à l'âge des élèves qui serait produite par des exigences disciplinaires disproportionnées. Peut-on objectivement considérer que la question des difficultés d'apprentissage est reléguée derrière les impératifs disciplinaires dans toutes les stratégies pédagogiques en œuvre au collège? L'inadaptation d'un enseignement du fait d'une trop grande prégnance des exigences disciplinaires clive les pratiques en fonction des conceptions pédagogiques des enseignants, pas du niveau où ils enseignent. Elle relève donc davantage d'une problématique de formation que d'une problématique structurelle.

De plus, le risque de difficulté scolaire n'est pas dû à cette seule inadaptation, il provient parfois à l'inverse d'une maîtrise disciplinaire insuffisante. Comment imaginer une formation, dans la perspective d'un corps unique de la maternelle à la troisième, qui garantirait une maîtrise disciplinaire suffisante. Le professeur des écoles se trouve déjà parfois dans une situation où sa polyvalence pose problème au cycle III. Qu'en serait-il en 3ème?

Rupture éducative?

La vision de Terra Nova est très caricaturale. L'enseignant du premier degré se sentirait responsable tant des apprentissages cognitifs que comportementaux. Au collège, les enseignants centrés sur la responsabilité exclusive de leur discipline délégueraient aux personnels « *auxiliaires* » la question de « *l'ordre nécessaire à l'enseignement* ». Sans doute la nature différente des organisations scolaires entraîne une différence mais de là à considérer que le problème du collège viendrait d'une insuffisante implication des enseignants dans la question éducative, il y a là une vision simpliste, caricaturale et injuste. Arrêtons de rêver, ... ce qui rend les difficultés de « *gestion comportementale* » plus complexes au collège, c'est que les enfants deviennent des adolescents. Qui pourrait croire qu'en modélisant la classe du collège sur celle de l'école, les problèmes éducatifs seraient de fait résolus.

Mépris ou confiance ?

Les pratiques enseignantes doivent être améliorées. Mais la solution est dans la formation, l'accompagnement, l'aide. Elle repose sur une analyse des pratiques qui permet de se rendre compte qu'elles produisent, parfois à l'insu de leurs acteurs, des effets contraires à leurs objectifs.

L'amélioration du système éducatif repose sur la confiance faite aux enseignants. Écrire, comme le fait Terra Nova, que la situation actuelle se caractérise par une indifférence générale à la réalité de la maîtrise des programmes par les élèves (p.17) est une accusation gratuite. La difficulté de l'école à produire l'égalité de réussite à laquelle elle aspire est multifactorielle, y compris du fait de facteurs externes à l'école. Vouloir l'expliquer par la négligence des enseignants n'est ni objectif, ni constructif.

Le modèle fantasmé

« L'école commune, ce sont de nouvelles démarches pédagogiques collectives, attentives aux apprentissages réels des élèves ; ce n'est pas une construction bureaucratique et chronophage, dévorant le temps des enseignants dans des réunions stériles. »

Passons, là encore sur la vision méprisante où le fonctionnement actuel ne serait que bureaucratie stérile. Mais comment va s'opérer le miracle? Qu'est ce qui va permettre à ce professeur de collège que Terra Nova considère comme centré sur sa discipline de s'intéresser tout d'un coup aux apprentissages réels des élèves? Comment penser que le fait d'appartenir au même corps que son collègue de l'élémentaire, d'être géré par la même collectivité territoriale que lui, apportera les améliorations souhaitées?

Quand Terra Nova défend le développement d'un programme de formation ambitieux pour que la question des difficultés d'apprentissage soit mieux prise en compte, c'est effectivement un besoin prioritaire. Mais en quoi la réforme des statuts et la fusion des corps enseignants apportera une solution. On sait à quoi, elle servira : à diminuer des coûts budgétaires en fabriquant le

cadre d'une adaptabilité plus forte. Cette économie budgétaire produira-t-elle une amélioration qualitative de l'égalité de réussite? De même la suppression de l'externalisation des difficultés comportementales hors de la classe, dont le rapport souligne les avantages budgétaires, sera-t-elle réellement rendue possible par une plus grande autonomie des équipes? Faut-il considérer de la même manière l'externalisation hors du service public et ses conséquences inégalitaires et l'externalisation de la classe dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle au sein du service public?

« Confier la responsabilité des écoles et des collèges à la même collectivité »

Constatons que la mesure préconisée est floue. De quelle responsabilité s'agit-il ? Et de quelle collectivité parle-t-on car on voit mal la collectivité communale pouvoir fonctionner à l'échelle des collèges, même dans le cadre de l'intercommunalité. On ne voit guère plus le transfert de la responsabilité des écoles communales au département entraînerait une rupture historique qui risque fort de se heurter à l'opposition générale des élus municipaux. Mais là encore, en quoi cette tutelle commune parviendrait-elle à mieux harmoniser les cultures professionnelles enseignantes ?

Encore et toujours la caricature...

Savez-vous pourquoi Terra Nova renonce à l'idée d'un établissement unique rassemblant école et collège : « *Une telle approche soulèverait en effet l'hostilité du premier degré : les professeurs des écoles et les direc-*

teurs sont attachés à une certaine forme d'autogestion, les inspecteurs tiennent à leurs responsabilités de proximité ». Là encore, peut-on sérieusement construire un projet avec des visions aussi caricaturales?

Que Terra Nova ait la volonté de réformer structurellement l'école est une chose mais qu'il pense que ceux qui ne partagent pas ses perspectives de réforme se caractérisent uniquement par l'attachement mesquin à leurs prérogatives, leurs habitudes, leurs archaïsme finit par procéder d'une insupportable leçon de morale permanente.

C'est encore plus insupportable quand le rapport clive le monde syndical entre ceux qui ont été capables de dépasser les résistances identitaires et les autres, c'est à dire la FSU et tout particulièrement le SNES. Le satisfecit donné à l'UNSA est d'autant plus facile à obtenir que plusieurs des auteurs du rapport ont des responsabilités dans cette organisation syndicale.

La réforme voulue par Terra Nova repose, nous dit le think tank, sur une exigence morale répondant à un impératif de justice sociale et de cohésion républicaine. A moins d'imaginer que la vertu soit leur apanage, Terra Nova peut-il admettre que si nous ne partageons pas leurs visions d'avenir pour l'école, nous n'en sommes pas moins profondément attachés à l'égalité et que nos actions comme nos projets sont fondamentalement ancrés dans cette volonté ?

*Paul Devin,
secrétaire général du SNPI-FSU*